

## Conseil communal du 16 avril 2018 : compte-rendu

### **Remplacement d'un Conseiller de CPAS**

Le Conseil communal a pris acte de la démission de Madame Dora JUEN en tant que Conseillère de CPAS et a accepté la candidature de Madame Coralie MENGAL pour le groupe MR.

### **Compte communal de l'exercice 2017**

Sur proposition du Collège communal, les conseillers Communaux ont approuvé le compte annuel de l'exercice 2017.

Le résultat budgétaire présente un boni à l'ordinaire de 2.407.638,12€.

Le résultat comptable de l'exercice présente un solde positif de 2.807.783,65€ au service ordinaire et un boni de 2.154.212,31€ à l'extraordinaire.

### **Modification budgétaire n°1**

Le Conseil communal a approuvé la proposition du Collège communal concernant la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018. Outre l'adaptation habituelle des crédits en fonction de l'évolution des recettes et des dépenses constatées, cette modification budgétaire intègre l'inscription du résultat du compte 2017 (à l'ordinaire et à l'extraordinaire) ainsi que l'inscription de nouveaux projets au service extraordinaire, notamment :

- Frais d'étude pour la nouvelle école de Vinalmont et pour le magasin du CPAS
- Réalisation d'un cadastre des égouts
- Etude de mobilité du centre de Wanze
- Révision du PCA

La modification budgétaire présente un boni global :

- A l'ordinaire : 1.742.146,58 €
- A l'extraordinaire : 6.861,07 €

### **PCS 2014-2019 : Nouvelle convention de collaboration avec le CRIPEL**

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal a marqué son accord sur la mise en place d'un Bureau Local d'Accueil pour Primo-Arrivants (BLAPA) sur la commune de Wanze, par l'intermédiaire de l'ASBL "Réussir à l'école", en partenariat avec le CRIPEL, le Plan de Cohésion Sociale et le service communal de la Population.

En effet, le Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères de Liège (CRIPEL) sollicite les communes afin de créer un dispositif d'accueil des primo-arrivants en Wallonie. Il s'agit de mettre un local individuel à disposition du personnel du CRIPEL pour qu'il puisse faire le bilan social du primo arrivant et organiser une séance d'information concernant les droits et devoirs.

L'ASBL "Réussir à l'école" souhaite accueillir ce bureau au sein de ses locaux. Cette proximité avec le CRIPEL lui permettrait d'approfondir ses collaborations et d'accueillir le primo arrivant pour lui proposer une formation en adéquation avec son parcours d'intégration.

Ce projet concernera le territoire des communes du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Les primo-arrivants issus des communes de Braives, Burdinne et Héron seront dirigés vers le BLAPA de Wanze.

### **Tournoi international de basket – Soutien financier**

Le Conseil, sur proposition du Collège, a décidé d'accorder un subside exceptionnel d'un montant de 250€ au Royal Basket Club de Wanze pour l'organisation de son tournoi international annuel. Cette édition 2018 rassemblera quarante-sept équipes dont vingt-huit étrangères, venant de France, de Hollande, de Pologne, de République tchèque, du Sénégal, de Lituanie et d'Allemagne. Le tournoi a une renommée nationale et internationale. Cette manifestation fait la réputation de Wanze et participe à la volonté de la Commune de soutenir les activités destinées à renforcer la pratique sportive chez les jeunes.

### **Infrasport – Rénovations diverses au hall omnisports et remplacement du gazon synthétique de l'aire de jeux de la piscine**

Diverses rénovations doivent être menées au hall omnisports : installation d'une sonorisation pour diffusion d'annonces et de musique, peinture des murs et plafonds de l'ancien hall, remplacement du carrelage de l'entrée, mise en conformité du système de détection incendie et pose de deux volets métalliques.

Vu sa vétusté, le gazon synthétique de l'aire de jeux de la piscine doit également être rénové.

Le cahier des charges pour ces travaux estimés à 71.737,27€ TVAC a été approuvé par les Conseillers. Une subvention sera sollicitée auprès du Service Public de Wallonie.

### **Construction d'une nouvelle Maison de Police**

Les bâtiments actuels de la Maison de Police devaient être rénovés et sécurisés. Après étude, il apparaît que les transformations envisagées ne suffiront pas à long terme pour accueillir le personnel de la Police et le public dans des conditions optimales.

La construction d'une nouvelle Maison de Police peu énergivore, efficace et qui répond aux dernières normes en matière de sécurité semble la solution la plus adéquate. De plus, l'installation des services dans de nouveaux bâtiments leur permettrait de disposer d'un endroit protégé pour y garer les véhicules de police.

Le Collège communal a donc proposé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges du marché "Construction d'une nouvelle maison de police - auteur de projet" pour un montant estimé à 120.000€ TVAC.

### **Elaboration d'un Schéma Communal de Développement Commercial**

Un Schéma Communal de Développement Commercial (SCDC) est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement commercial de l'ensemble du territoire communal.

Outre une étude de l'activité commerciale wanzoise, le but de ce document est également d'intégrer les aspects économique, touristique et agricole sur l'ensemble du territoire.

La mise en place d'un SCDC à Wanze permettrait aux autorités communales de poursuivre les objectifs suivants :

- Développer de manière harmonieuse et équilibrée l'activité commerciale et plus largement, économique du territoire wanzois ;
- Mettre sur pied une stratégie de développement durable déployée au travers d'actions coordonnées complémentaires, impliquant l'ensemble du territoire wanzois ;

- Respecter la cohérence et la complémentarité avec les autres projets, programmes, plans, documents cadres du territoire : GCU, SDC, PCA, PCDR, SDT, PICM, Agenda 21 Local, PST, PDS du GAL, SRDC, Plan opérationnel "urbanisation et mobilité du centre de Wanze"...

Dans un premier temps, le Schéma Communal de Développement Commercial n'intégrerait pas de Rapport d'Incidences Environnementales (le contenu de cette partie n'étant pas encore défini au niveau du Gouvernement wallon).

Les Conseillers communaux ont marqué un accord de principe sur l'élaboration d'un Schéma Communal de Développement Commercial, hors Rapport d'Incidences Environnementales (RIE) et d'approuver le cahier des charges "Désignation d'un bureau d'étude en vue de la réalisation d'un schéma communal de développement commercial" pour un montant estimé à 30.000€ TVAC.

### **Conventions cadre AIDE**

Dans le cadre des services qu'elle rend à ses affiliés, l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège) propose de réaliser la gestion patrimoniale de l'égouttage communal, via une convention cadre.

Plusieurs étapes sont prévues dans cette mission:

- la réalisation d'un cadastre du réseau d'égouttage avec inspection visuelle
- la réalisation de simulations hydrauliques
- la fourniture d'un plan de gestion patrimoniale

Les Conseillers, sur proposition du Collège, ont décidé de signer une convention avec l'AIDE pour les missions suivantes pour l'ensemble des égouts existants principalement sur les villages de Wanze et Antheit :

- L'audit de l'état structurel et des performances fonctionnelles de l'égouttage qui comprend notamment :
  - o la vérification du PASH (Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) couvrant le territoire communal ;
  - o la réalisation du cadastre complet ou partiel du réseau d'égouttage de la Commune ;
  - o l'inspection visuelle (zoomage, endoscopie, visite) complète ou partielle du réseau d'égouttage ;
  - o l'analyse des résultats du cadastre et de l'inspection visuelle complets ou partiels du réseau d'égouttage;
  - o la rédaction d'un audit de l'état structurel et des performances fonctionnelles de l'égouttage comprenant notamment l'établissement d'un plan reprenant l'état structurel et fonctionnel du réseau cadastré.
- L'établissement du plan de gestion patrimoniale de l'égouttage comprend notamment :
  - o l'audit des ouvrages spéciaux (déversoirs d'orage, bassins d'orage, stations de pompage, etc.) ;
  - o l'établissement et le calage d'un modèle hydraulique pour tout ou partie cohérente du réseau d'égouttage et la réalisation de simulations hydrauliques de tout ou partie cohérente du réseau ;
  - o l'analyse des résultats des simulations hydrauliques, recherche de solutions et l'établissement d'un plan représentant l'état hydraulique du réseau cadastré ;
  - o la rédaction d'un plan de gestion patrimoniale de l'égouttage.

Le Conseil communal est également invité à signer une convention avec l'AIDE afin de déléguer des missions spécifiques à l'intercommunale dans le cadre des permis d'urbanisation. L'égouttage a, en effet, une grande importance dans ce type de projet.

Le travail de l'AIDE consiste alors en une analyse détaillée de projets d'urbanisation déposés par des promoteurs et a posteriori un contrôle de la conformité des ouvrages par rapport au permis octroyé en ce qui concerne l'égouttage et les ouvrages de gestion des eaux de pluie.

### **120<sup>e</sup> anniversaire de Paul Delvaux - œuvre au centre du giratoire**

En septembre dernier, pour célébrer le 120<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du peintre Paul Delvaux, le Collège communal lançait « l'Année Delvaux » en proposant une exposition « Paul Delvaux, peintures et gravures » dans la salle du 2<sup>e</sup> étage de l'Administration communale.

Pour clôturer cette année dédiée au peintre, le Collège communal souhaite placer un élément artistique mettant en avant l'œuvre du peintre dans l'îlot central du giratoire du Val Notre Dame.

Le giratoire étant la propriété du SPW, le Conseil communal a approuvé la proposition de convention entre le SPW et la Commune de Wanze. La composition artistique sera inaugurée en septembre 2018.

*Unanimité pour l'ensemble des points.*

*Absence de M. Wanet et M. Versin. M. Lemmens entre au point 10.*